



RCS : DOUAI

Code greffe : 5952

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 50209

Numéro SIREN : 492 099 593

Nom ou dénomination : A.F. CUISINES

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2015 sous le numéro de dépôt 2691

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
de Douai

66 rue Saint Julien - BP 10829
59508 DOUAI CEDEX
Tél : 0 891 01 11 11 - Fax : 03 27 88 40 49
www.infogreffe.fr/www.greffe-tc-douai.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CHD COLAS
8 RUE DE LA CROIX
BP 90229 - CENTRE AFFAIRES " LES
CARIATIDES"
59603 MAUBEUGE CEDEX

V/REF :
N/REF : 2006 B 50209 / 2015-A-2691

Le Greffier du Tribunal de Commerce de Douai certifie qu'il a reçu le 07/10/2015, les actes suivants :

Rapport du commissaire aux apports en date du 05/10/2015
- Apport en nature consenti par Monsieur FERREIRA

Concernant la société

A.F. CUISINES
Société à responsabilité limitée
ZI des Hauts de Proville
59267 Proville

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-2691 le 07/10/2015
R.C.S. DOUAI 492 099 593 (2006 B 50209)

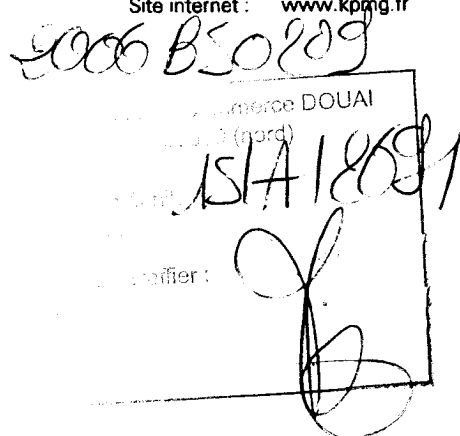
Fait à DOUAI le 07/10/2015,
LE GREFFIER





KPMG S.A.
Hainaut Cambrésis Sambre
1 rue de l'Hôpital de Siège
CS 90569
59308 Valenciennes Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 27 19 89 54
Télécopie : +33 (0)3 27 19 89 10
Site internet : www.kpmg.fr



A.F Cuisines Sarl

Rapport du commissaire aux apports

A.F Cuisines Sarl
ZI des Hauts de Proville - 59267 Proville
Ce rapport contient 7 pages
Référence : chc.np



KPMG S.A.
Hainaut Cambrésis Sambre
1 rue de l'Hôpital de Siège
CS 90569
59308 Valenciennes Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 27 19 89 54
Télécopie : +33 (0)3 27 19 89 10
Site internet : www.kpmg.fr

A.F Cuisines Sarl

Siège social : ZI des Hauts de Proville - 59267 Proville
Capital social : € 15.000

Rapport du commissaire aux apports

A l'attention de l'Associé unique de la société A.F Cuisines Sarl,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique en date du 21 juillet 2015 concernant l'apport de Monsieur Agostinho Ferreira, nous avons établi le présent rapport prévu par l'article L. 223-9 du Code de commerce.

L'actif net apporté a été arrêté dans les contrats d'apport signés par les représentants des sociétés concernées en date du 21 septembre 2015. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicable à cette mission. Cette doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre de diligences destinées, d'une part, à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports. Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

1 Présentation de l'opération et description des apports

1.1 Contexte de l'opération

L'opération consiste en un apport de 100 % des parts sociales des sociétés A.F. VA, Les Cuisines de Saint-Quentin et A.F. Pose détenues par Monsieur Agostinho Ferreira, au profit de la société A.F. Cuisines.

L'objectif de cette opération est de regrouper au sein d'une même structure les participations détenues par Monsieur Agostinho Ferreira.

1.2 Présentation des sociétés et parties en présence

1.2.1 *Sociétés dont les titres sont apportés*

- A.F. VA

La société A.F VA est une société à responsabilité limitée dont l'objet social principal est :

- La vente, l'installation, la pose de cuisines, salles de bain et rangements,
- La vente d'accessoires pour la maison.

Son siège social est situé ZAC d'Auchan, rue Jules Boussigault, lieudit « La Madeleine » à Petite Forêt (59494).

- Les cuisines de Saint-Quentin

La société Les cuisines de Saint-Quentin est une société à responsabilité limitée dont l'objet social principal est :

- La vente, l'installation, la pose de cuisines, salles de bain et rangements, et tous travaux s'y rapportant,
- La vente d'accessoires pour la maison.

Son siège social est situé Z.I des Hauts de Proville à Proville (59267).

- A.F Pose

La société A.F Pose est une société à responsabilité limitée dont l'objet social principal est la pose de cuisines équipées, salles de bain et rangements.

Son siège social est situé Z.I des Hauts de Proville à Proville (59267).

1.2.2 *Société bénéficiaire de l'apport*

La société A.F Cuisines est une société à responsabilité limitée dont l'objet social principal est :

- La vente, l'installation, la pose de cuisines, salles de bain et rangements, et tous travaux s'y rapportant,
- La vente d'accessoires pour la maison.

Son siège social est situé Z.I des Hauts de Proville à Proville (59267).

1.2.3 *L'apporteur*

Monsieur Agostinho Ferreira, marié à Madame Emmanuelle Bertout, sous le régime de la séparation de biens, demeurant 17 rue de Flesquières à Fontaine Notre Dame (59400).

1.3 Description de l'opération

Les conditions de l'opération d'apport ont été établies à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

L'apport évalué à 484.000 € est consenti moyennant l'attribution de 48.400 parts sociales d'une valeur nominale de 10 € chacune, entièrement libérées.

1.4 Présentation des apports

Les apports sont constitués des parts sociales des sociétés A.F VA, Les cuisines de Saint-Quentin et A.F Pose.

1.4.1 A.F VA

La Sarl A.F VA est une société créée en 2012 dont le capital social est composé de 150 parts sociales.

1.4.1.1 Indicateurs financiers

Les principales caractéristiques financières de la société sont les suivantes :

	2013	2014	Moyenne
Capitaux propres		124.881	
Chiffre d'affaires	1.413.870	2.308.725	
Résultat d'exploitation	6.372	121.777	
Marge Brute d'Autofinancement	62.788	162.478	112.633
Résultat courant après impôt	4.138	84.352	44.245

1.4.1.2 Composantes de la valeur

La valorisation des parts résulte de la combinaison de 3 méthodes :

- Valeur patrimoniale

- Capitaux propres :	124.881 €
- Plus-value s/ immobilisations incorporelles :	44.245 €
- Plus-value s/ immobilisations corporelles :	1.686 €
- <u>TOTAL :</u>	<u>170.812 €</u>

La plus-value s/ immobilisations incorporelles représente la valeur de la clientèle qui ne figure pas à l'actif. Elle a été estimée à 44.245 €, soit le résultat courant après impôt moyen.

- Approche par le résultat courant après impôt moyen
Il a été retenu un multiple de 7 pour estimer la valeur d'après cette méthode. Il en résulte une valeur de **309.715 €** soit $44.245 \text{ €} \times 7$.
- Approche par la marge brute d'autofinancement
Il a été retenu un multiple de 5 pour estimer la valeur d'après cette méthode. Il en résulte une valeur de **563.165 €** soit $112.633 \text{ €} \times 5$.

1.4.1.3 Valorisation des parts sociales

La valeur des parts sociales de la société A.F VA s'élève donc à 347.897 €, soit la moyenne arithmétique des 3 méthodes retenues $((170.812 + 309.715 + 563.165)/3)$.

Cette valeur a été arrondie à **350.000 €**.

1.4.2 Les cuisines de St Quentin

La Sarl Cuisines de St Quentin est une société en sommeil, dont le capital social est composé de 1.500 parts sociales.

La valeur de ces parts sociales a été déterminée par référence à l'actif net comptable, compte tenu des caractéristiques de la société, soit 68.649 €.

Cette valeur a été arrondie à **69.000 €**.

1.4.3 A.F Pose

La Sarl A.F Pose est une société dont le capital social est composé de 300 parts sociales.

La valeur de ces parts sociales a été déterminée par référence à l'actif net comptable, compte tenu des caractéristiques de la société, soit 63.226 €.

Cette valeur a été arrondie à **65.000 €**.

1.5 Synthèse des apports

L'apport total réalisé par Monsieur Agostinho Ferreira au profit de la Sarl A.F Cuisines s'élève donc à :

• Apports titres A.F VA :	305.000 €
• Apports titres Cuisines de St Quentin :	69.000 €
• Apports A.F Pose :	65.000 €
• <u>TOTAL :</u>	<u>484.000 €</u>

2 Diligences et appréciation de la valeur des apports

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires, au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable à cette mission. Dans ce cadre, nous avons notamment :

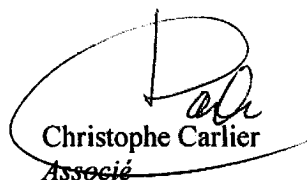
- Pris connaissance du contexte et de l'objet de l'opération d'apport,
- Examiné le traité d'apport et tous les documents juridiques se rapportant à l'opération,
- Vérifié le respect de la réglementation en vigueur en matière de valorisation des apports,
- Contrôlé la réalité de l'apport,
- Pris connaissance des derniers comptes clos le 31 décembre 2014 et approuvés par l'assemblée générale des sociétés apportées,
- Pris connaissance des situations intermédiaires établies au 30 juin 2015,
- Pris connaissance des faits postérieurs à la clôture des comptes,
- Rencontré la direction de la société,
- Rencontré le conseil juridique en charge de la réalisation de l'opération.

3 Conclusion

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports retenue s'élevant à 484.000 € n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant du capital de la société bénéficiaire des apports.

Valenciennes, le 5 octobre 2015

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Carlier', written over a large, stylized oval shape.

Christophe Carlier
Associé